

Etablissement Public de Coopération Culturelle « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier »	DÉLIBÉRATIONS DU CA N°2024-001
	Séance du : 11/10/2024
Installation du Conseil d'administration de l'EPCC Cité du théâtre et des arts associés	

Le onze octobre deux mille vingt-quatre à 16 heures 30, les membres du Conseil d'Administration de la Cité du Théâtre et des Arts associés se sont réunis au siège de l'EPCC, 178 rue de la Carriérasse, 34 090 Montpellier, sur convocation en date du 26 septembre 2024, sous la présidence de Monsieur le Préfet.

Étaient présents : M. Michaël Delafosse, M. Eric Penso Mme Tasnime Akbaraly Mme Véronique Brunet, M. Renaud Calvat, M. le Préfet du Département de l'Hérault, M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Région Occitanie, Mme Agnès Robin, Mme Florence March, M. Jacky Vilacèque

Étaient représentés : M. Geniès Balazun, Mme Céline Sala-Pons

Étaient excusés :

Autres participants : Mme Anaïs Danon, Mme Juliana Stoppa, M. Stéphane Roquart (en visioconférence), M. Florian Oliveres, M. Joël Hingray, M. Sylvain Bianca Maria

Monsieur le Préfet ayant constaté le quorum

Installation du Conseil d'administration de l'EPCC Cité du théâtre et des arts associés

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants ;

Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative aux Etablissements Publics de Coopération Culturelle ;

Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 relative à la création d'Etablissements Publics de Coopération Culturelle

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 juillet 2024, portant création de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » ;

Vu les statuts de l'EPCC « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier » tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral de création ;

Vu la délibération du 3 octobre 2023 du conseil de Montpellier Méditerranée Métropole ;

Vu la délibération du 10 octobre 2023 du conseil municipal de La Ville de Montpellier ;

Le Conseil d'Administration de l'EPCC Cité du théâtre et des arts associés sera constitué à compter de ce jour comme suit :

Membres titulaires

Montpellier Méditerranée Métropole

M. Michaël Delafosse

M. Eric Penso

Mme Tasnime Akbaraly

M. Geniès Balazun

Mme Véronique Brunet

M. Renaud Calvat

Mme Jackie Galabrun-Boulbes

Etat

M. le Préfet du Département de l'Hérault ou son représentant

M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Région Occitanie ou son représentant

Ville de Montpellier

Mme Agnès Robin

Personnalités qualifiées

Mme Florence March

Mme Céline Sala-Pons

M. Jackie Vilacèque

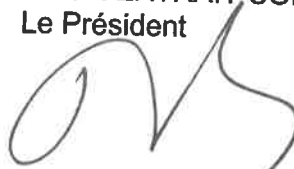
Représentants du personnel

1 membre à élire et son suppléant

Il est décidé de prendre acte de la composition du conseil d'administration de l'EPCC Cité du théâtre et des arts associés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an visés ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire

Transmis en Préfecture le :

Publié et certifié exécutoire le :

2013
03
24
24
24
24
24